

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DU Orthèses et petit appareillage

- > Composante : Formation continue en santé, Faculté de santé
- > Niveau d'étude : BAC +5 / master
- > Durée : 1 an
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation professionnelle, Formation en alternance
- > Lieu d'enseignement : Angers

Présentation

La prescription, le conseil et la dispensation en matière de petit matériel orthopédique est une gageure importante dans le contexte du vieillissement de la population.

Il est donc important que chaque professionnel de santé puisse s'engager auprès des patients afin de leur apporter une réponse adaptée à leur pathologie.

Objectifs

- Approfondir les connaissances en matière de petit appareillage et d'orthèses pour mieux prescrire, mieux dispenser, mieux conseiller,
- Améliorer les pratiques professionnelles respectives.

Organisation

Contrôle des connaissances

Examen écrit, oral et pratique : 3 heures, fin mars début avril 2022.

Admission

Conditions d'admission

CANDIDATURES CLOSES

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles (maximum 25 participants par an).

Public cible

- Pharmaciens exerçant en officine
- Médecins
- Masseurs-kinésithérapeutes
- Orthésistes-Prothésistes
- Étudiants de 6^e année filière officine de la Faculté de Santé d'Angers ayant validé le stage en juin de la même année civile.

Droits de scolarité

Tarif Formation Continue : 1500€ * + droits universitaires de 170 €

Prise en charge par le FIF-PL et l'OPCA-PL

* Pour les inscrits en thèse, nous consulter.

Capacité d'accueil

25 personnes maximum

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Brigitte Pech

✉ brigitte.pech@univ-angers.fr

Contact administratif

Giovanni Petit

☎ 02 41 73 86 83

✉ giovanni.petit@univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers